

Ngounié/Département de l'Ogoulou/Santé

Le gouverneur lance les travaux de construction du dispensaire de Bilengui



Le gouverneur Benjamin Nzigou...



... scellant le premier parpaing du futur dispensaire de Bilengui...



... sur le site qui a été choisi.

K.A.D.
Mouila/Gabon

LE gouverneur de la province de la Ngounié, Benjamin Nzigou, a procédé, le samedi 8 septembre dernier à Bilengui, un regroupement de villages du canton Ogoulou-Onoye, dans le département de l'Ogoulou par Mimongo, au lancement des travaux du dispensaire de cette localité, en présence des autorités locales, dont le préfet Jérôme Pissibanganga et le 1er vice-président du Conseil départemental, Joël Sacko.

Ce lancement faisait suite à un processus entamé le 7 février dernier, pour la mise en place du comité de gestion et de suivi des projets communautaires, conformément à l'arrêté 105 du ministère de l'Economie forestière qui a favorisé l'adoption d'un cahier des charges contractuelles entre les opérateurs économiques de la filière bois et les populations impactées

par les activités d'exploitation des ressources forestières.

C'est justement dans ce sens que les populations de Bilengui bénéficient, de la part de la société Gabon Wood Industries (GWI), qui exploite le bois dans le département de l'Ogoulou, d'un fonds de développement local durant toute la période qu'elle opérera dans le secteur, dans le cadre de l'assiette annuelle de coupe qui lui est accordée par l'Etat gabonais.

Pour le préfet de l'Ogoulou, par ailleurs président du comité de gestion et de suivi des projets communautaires de Bilengui, Jérôme Pissibanganga, le futur dispensaire est l'un des projets qui tient à cœur les populations de la contrée. *"C'est pourquoi, le comité dont j'ai la charge exige vivement à toutes les parties prenantes à ne ménager aucun effort pour sa réalisation, en y mettant beaucoup de volonté, loyauté et de foi afin que cette première pierre d'édifice voit rapidement le jour et vienne transformer positivement les vies de Bilengui"*, a-t-il dit.



Parmi l'assistance, les autorités sanitaires, dont le DRS centre-sud, Dr Nigel Igor Makaya (en rouge à l'extrême droite).

Aussi, a-t-il remercié la direction provinciale des Eaux et Forêts de la Ngounié, pour toutes les facilités accordées dans la mise en œuvre du cahier des charges contractuelles, mais aussi les populations de la localité pour la patience et la compréhension dont ils font preuve depuis le démarrage de ce processus. Le préfet a aussi témoigné sa profonde gratitude à la société GWI et à l'entreprise Bati-Sur, représentée par

son directeur technique, Barthélémy Kouaraga, adjudicataire du marché, pour la combinaison des efforts en vue de la réalisation dudit projet.

TROIS MOIS• Au cours de cette cérémonie à laquelle prenaient également part le directeur régional de <Santé centre sud (DRS) Dr Nigel Igor Makaya et le médecin-chef du centre médical de Mimongo, le représentant de la société GWI, Eric Van Mierlo a dit apporter son soutien dans les actions de

développement d'intérêt collectif initiées par les communautés locales. C'est dans le même élan que le chef de regroupement, Jean Hilaire Nzamba a dit sa satisfaction du fait qu'une deuxième structure de soins sortira bientôt de terre, l'actuel dispensaire des colons connaissant un net vieillissement. Il a de ce fait salué la vision du chef de l'Etat à travers son gouvernement qui assure le développement des contrées par des politiques publiques participatives.

Notons que le code forestier gabonais, sous-tendu par la loi 16/2001 du 31 décembre 2001, promeut l'aspect social de la politique de gestion durable des forêts. Il instaure en son article 251 une contribution, notamment financière, alimentée par les titulaires des concessions pour soutenir les actions de développement d'intérêt collectif initiées par les communautés locales. La valeur et le niveau de cette contribution sont définis par un cahier des charges contractuelles lié à

chaque concession, alors que la gestion de cette contribution est laissée à l'appréciation des assemblées représentatives des communautés concernées, les populations elles-mêmes arrêtant les projets sociaux à réaliser et qui cadrent avec le Plan stratégique du Gabon émergent.

Aussi, le gouverneur Benjamin Nzigou a-t-il décliné toutes ces dispositions à l'endroit des populations, afin de recadrer le contexte de la construction du dispensaire de Bilengui dont le seul initiateur est le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba. Mieux, c'est pour faire taire les manigances de certains individus qui, sous le prétexte de faire partie du comité de suivi, s'arrogeraient la paternité du projet de construction du dispensaire.

Le futur bâtiment, de type moderne, comprendra un logement, des salles de soins, d'observation, d'accueil, le bureau du responsable et des latrines externes. La durée des travaux est de trois mois.

Département de la Louétsi-Wano/Lébamba/État des lieux du Foyer des jeunes

La désolation totale !

GJMB
Lebamba/Gabon

DE toutes les infrastructures publiques existant dans la commune de Lebamba, le Foyer des jeunes de la ville apparaît aujourd'hui comme un simple objet d'art de mauvais goût. En réalité, un bâtiment ornemental, serions-nous tentés de dire. Pis, il a perdu son lustre d'antan, en plus de ses missions, reléguées aux oubliettes.

Or, dans le passé, cette structure faisait la fierté de la localité en matière d'animation culturelle. Ici, on venait pour s'instruire, se distraire, regarder de bons films documentaires. Mais, aujourd'hui, l'institution est plongée dans un "coma profond" du fait qu'aucune acti-



Le Foyer des jeunes de Lebamba...



... croupit aujourd'hui dans l'herbe.

tivité culturelle ne s'y déroule. Et pour cause, elle a perdu tout son équipement. La bibliothèque manque d'ouvrages, l'appareillage informatique et audiovisuel n'existe plus...

La structure manque d'eau et d'électricité depuis belle lurette. Même le budget de fonctionnement n'arrive plus. Et comme si cela ne suffisait pas, le Foyer des jeunes de Lebamba est envahi par

de hautes herbes. Les animaux de toutes espèces, hérissons, rats et serpents cohabitent désormais dans ce "centre culturel". Tout récemment, un python a été tué à l'intérieur de la conces-

sion par les populations. Désormais, dans l'incapacité d'accomplir sa mission première, le Foyer des jeunes de Lebamba, malgré son état de désolation, est devenu le lieu indiqué pour certains res-

ponsables politiques pour organiser des réunions diverses. Face à cette situation, les jeunes louvanois sont désarmés et impuissants. Que faire ?